

Politique de droits d'accès aux données

Le 1^{er} janvier 2019

CaMos impose des droits aux chercheurs en fonction d'un modèle de recouvrement partiel des coûts. Ces droits incluent le recouvrement partiel des frais administratifs et des frais du traitement, d'extraction et, s'il y a lieu, de livraison des données.

Les chercheurs qui souhaitent accéder aux données de CaMos sont tenus de soumettre au comité de méthodologie, d'analyse et de publications (MAP) une proposition détaillée aux objectifs ciblés et bien définis.

Il est entendu qu'un seul manuscrit sera produit par demande d'accès aux données.

Demande d'accès aux données de CaMos

500 \$. Frais de gestion (réception et traitement de la demande)

Données tirées d'un questionnaire, résultats de radiographies, résultats de DEXA, résultats d'analyses sanguines

Préparation des données

3 000 \$. Chercheurs universitaires ou gouvernements canadiens

Au moins 5 000 \$. Projets émanant de l'industrie ou commandités par l'industrie (selon la complexité)

5 000 \$. Autres organisations ou établissements

Préparation de données particulièrement complexes

200 \$ de l'heure en plus des frais de base pour la préparation des données

Radiographie et images DEXA*

50 \$ de l'heure. Chercheurs universitaires

100 \$ de l'heure. Projets émanant de l'industrie ou commandités par l'industrie

* Les images DEXA ne sont pas encore disponibles. Les coûts pourraient être différents.

Échantillons biologiques

15 \$ par échantillon. Chercheurs universitaires

30 \$ par échantillon. Projets émanant de l'industrie ou commandités par l'industrie

Analyse statistique des données

200 \$ de l'heure

Frais généraux

Frais généraux de l'Institut de recherche du CUSM : 15 % pour les chercheurs universitaires (canadiens ou internationaux); 30 % pour les chercheurs commandités par l'industrie.

Exceptions à la structure tarifaire

Il n'y aura d'exception à l'égard d'aucune catégorie de chercheurs (p. ex., étudiants ou chercheurs de CaMos). Des exceptions ponctuelles peuvent être envisagées en raison de « difficultés financières ».

En cas de modifications à des propositions déjà acceptées par le comité MAP qui n'exigent pas la préparation de nouvelles données, seuls les frais de gestion seront imposés (500 \$).

Échéanciers

Le comité MAP accepte les propositions de stagiaires et de chercheurs tout au long de l'année. Le processus d'analyse des propositions devrait prendre un maximum de six semaines, sauf pendant les périodes de vacances. Une fois la proposition approuvée, les chercheurs peuvent s'attendre à recevoir l'ensemble de données dans les huit semaines qui suivront.